



# L'ECHO DE L'ASSOCIATION POUR CEUX DE 14

*AVEC NOS CHERS POILUS IL Y A 100 ANS*

VENDREDI 29 AOUT 1914

Rédaction et Administration: « Pour Ceux de 14 » - Mémoire bourguignonne de la Grande Guerre



## Sur les traces des Poilus de la garnison de Chalon-sur-Saône

1ère partie Année 1914

**Il y a 100 ans de cela, la France entrait en guerre. De ce cataclysme sans précédent, que nous reste t-il en Bourgogne et plus particulièrement dans le pays chalonnais ?**

**A vrai dire peu de choses tant les champs de batailles des frontières de l'Est et du Nord de la France en sont géographiquement éloignés. De ce fait, nos villes et campagnes ne nous offrent aucun témoignage des destructions massives causées par des combats d'une ampleur jusque-là inconnue. Egalement, nulle nécropole nationale, alignant ses milliers de croix blanches, nous jette au visage un aperçu de l'ampleur du sacrifice humain consenti par cette génération il y maintenant un siècle de cela .....**



Caserne d'Uxelles  
rue d'Uxelles  
Chalon-sur-Saône



Caserne Carnot  
avenue de paris  
Chalon-sur-Saône

## Sur les traces des Poilus de la garnison de Chalon-sur-Saône

### 1<sup>ère</sup> partie

#### Année 1914

Il y a 100 ans de cela, la France entrait en guerre. De ce cataclysme sans précédent, que nous reste-t-il en Bourgogne et plus particulièrement dans le pays chalonnais ?

A vrai dire peu de choses tant les champs de batailles des frontières de l'Est et du Nord de la France en sont géographiquement éloignés. De ce fait, nos villes et campagnes ne nous offrent aucun témoignage des destructions massives causées par des combats d'une ampleur jusque-là inconnue. Egalement, nulle nécropole nationale, alignant ses milliers de croix blanches, nous jette au visage un aperçu de l'ampleur du sacrifice humain consenti par cette génération il y a maintenant un siècle de cela.

Cependant, et heureusement, le souvenir reste matériellement figé dans chacune de nos communes. Incontournables, tant ils nous semblent avoir toujours été présents au centre de celles-ci, les monuments aux morts nous rappellent silencieusement le tribut localement payé durant cette guerre. Mais au-delà de ces listes de soldats morts pour la France, bien trop longues dans certains cas pour en avoir le courage de les lire intégralement, nous rendons nous compte du réel cataclysme vécu sur le front par ces jeunes gens, ainsi qu'à l'arrière de celui-ci par leurs familles à tout jamais éprouvées ? Le temps qui passe fait son œuvre, et puis, on y a ajouté d'autres listes, d'autres noms de jeunes hommes tombés lors des conflits qui ont suivi. Il faut dire que 1914, c'est si loin pour nombre d'entre nous...

Et pourtant, inconsciemment, cette guerre qui nous semble lointaine et si incompréhensible pour l'humanité de notre siècle, tant la somme de sacrifices et de souffrances consenties par ses acteurs dépasse notre entendement, se révèle pourtant bien proche, comme intimement liée à l'histoire de nos familles.

Il arrive que cette guerre resurgisse dans notre quotidien au hasard d'un rangement, d'une succession ou d'un déménagement, sous la forme d'une vieille boîte à biscuits dans laquelle une photo d'un grand-père ou d'un aïeul, prise chez un photographe lors de son service militaire, y a été rangée. Puis, dans les quelques souvenirs épars, un autre cliché photographique de son frère, pris aux premiers jours de la guerre avant qu'il soit de retour au village, invalide pour le restant de sa vie, nous rappelle qu'il n'a pas toujours été ce vieux monsieur avec un seul bras. Enfin, ultime témoignage de ce qui fut une grande famille, la carte photo des cousins, fiers jeunes soldats à la moustache à peine naissante, tenant fermement leurs longs fusils Lebel, et dont on ne sait plus qui ils sont sur ce cliché de groupe dont les couleurs sépia s'estompent avec le temps. Difficile d'identifier ces hommes, malgré cette vieille inscription écrite d'une main fébrile : « *Jean et Lucien, tués ensemble en 1914* ». Mais qu'importe le temps qui efface de ce cliché les visages de ces jeunes gens du moment que le lecteur, au-delà du sépia évanescant, retienne que leur sang versé cette année-là fut également rouge...

Mais qui étaient ces jeunes hommes à l'allure martiale ? Individuellement, l'auteur ne le sait pas et ne peut apporter aucune réponse tant chacun d'entre eux était unique. Le seul hommage qu'il puisse leur rendre et de rassembler ces destins en le mêlant à celui des unités dans

lesquelles ils ont vécu, souffert, espéré, ri (car même en temps de guerre, les jeunes gens gardent la force de rire par moment), puis pour certains, y sont morts.

### **Une guerre de retard**

1914, c'est la première année d'une guerre qui va durer 52 mois, mais c'est aussi et surtout l'année proportionnellement la plus meurtrière de la guerre.

Idéologiquement employée dans un concept stratégique datant des guerres du XIX<sup>ème</sup> siècle, l'armée française va se battre dès les premiers mois du conflit contre un ennemi utilisant à son profit les tactiques et stratégies du XX<sup>ème</sup> siècle. Prétentieux et inconscient de ses lacunes, le haut-commandement français va durant les premières semaines de 1914 employer son infanterie dans des combats extraordinairement meurtriers et bien souvent sans intérêt stratégique. L'infanterie, véritable fleuron et arme principale de notre armée va payer cette incurie au prix fort.

Avec quelques 302 000 morts en 5 mois, dont un point culminant évalué à 27 000 tués le 22 août 1914, fatalement, l'armée française a payé également son tribut sur l'autel du sacrifice. Pudiquement, mais surtout pour ne pas afficher l'ampleur des pertes humaines des premiers mois de cette guerre, les communiqués officiels et les Journaux de Marche et des Opérations des unités feront part de « pertes sensibles »...

Des trois régiments de Chalon-sur-Saône partis au front en août 1914, le 56<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie est celui qui va être le plus éprouvé durant ces premiers mois de guerre puisqu'il perdra 808 hommes, tués au combat ou morts des suites de blessures. Son régiment de réserve, le 256<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie, pour sa part, comptera 360 tués. A ce décompte macabre, il convient de ne pas oublier les 448 veuves et 481 enfants orphelins...

La conscription étant à cette époque de la guerre encore basée sur un recrutement régional, des familles ont vu, tel à la bataille de Gosselming le 20 août 1914, leurs jeunes hommes tués, blessés, ou portés disparus en quelques combats, le régiment y étant mal employé, au mauvais endroit et au mauvais moment. Ce jour-là, sur quelques centaines de mètres, 265 soldats chalonnais perdent la vie.

Les récits régimentaires qui suivent, même s'ils peuvent être non exhaustifs, se veulent être avant tout un témoignage et un hommage dû au sacrifice de ces jeunes soldats. Puisse le lecteur y trouver les traces de ses aïeux et de conserver et transmettre ainsi la mémoire de ceux qui ne sont plus.

## **L'armée dans la Cité ou l'état des lieux de la France militarisée en 1914**

### **L'homme des casernes**

Vestiges d'une époque révolue, survivance d'une grandeur perdue, les casernes sont devenues le témoignage d'une France en arme, d'une France toute dévolue à reconquérir les territoires perdus lors de l'invasion prussienne de 1870-1871. Construites pour la plupart durant les dernières années du XIX<sup>ème</sup> siècle, celles-ci vont notamment modifier l'allure de bien des villes de la métropole.

Il n'est pas une préfecture, voire sous-préfecture qui ne possède une caserne et pour y habriter pas **son** régiment.

Nonobstant l'impact économique indéniable induit par la présence des nombreux militaires y étant affectés, la fierté municipale n'est pas en reste. Actrice à part entière de la vie municipale, l'armée contribue à ce que l'on appelle de nos jours le *lien armée-Nation*. Ainsi, il n'est pas rare d'entendre les dimanches, la musique du régiment jouer quelques airs en vogue dans les kiosques des jardins municipaux. Les officiers, considérés comme des notables locaux, sont très présents dans les diverses représentations officielles, tels que les expositions, les foires, ou bien encore les bals organisés dans les demeures de la bourgeoisie locale. Les hommes de "la troupe", quant à eux fréquentent les bals populaires et autres guinguettes. Un régiment d'infanterie dans une ville, c'est environ 3400 jeunes gens en recherche de divertissement.

Le régiment qui est en garnison dans une ville devient sa "carte de visite". Ne pas avoir de régiment dans sa commune peut être considéré en ce début de XXème siècle comme une tare, voire un signe de mauvaise santé financière de la municipalité, pour ne pas dire le révélateur d'un patriotisme peu affirmé...

"*L'armée n'a pas vocation à faire de l'aménagement du territoire*" dira presque un siècle plus tard un président de la République (1), au sujet d'une des multiples réformes relatives au format de l'armée française. Autre temps, autre mœurs, à la fin de XIXème siècle il en est tout autrement, et il n'est pas rare que certaines municipalités sollicitent du ministère de la Guerre l'affectation d'un régiment dans leur commune, offrant "en dot" les terrains ainsi que le financement de tout ou partie des frais pour la construction de bâtiments. L'accord obtenu du ministère de la Guerre, il reste ensuite à définir le type de régiment à accueillir.

Conjuguant le patriotisme et l'intérêt local, la préférence des conseils municipaux se porte bien souvent sur l'infanterie. En effet, la cavalerie ou à l'artillerie, unités hippomobiles, nécessitent des quartiers (terme utilisé pour les casernes de ces types d'unités) tout aussi vastes que les casernes d'infanterie, mais avec un effectif en hommes relativement inférieur à celui d'un régiment d'infanterie.

A l'instar de la marine qui a de tout temps baptisée ses navires, l'armée de terre décide de baptiser également ses casernes. Dès 1887, et suite à une décision nationale du ministre de la Guerre d'alors, le général Boulanger, le nom d'un homme de guerre célèbre ou d'une victoire française est donné à chaque bâtiment militaire.

Loin des considérations mercantiles purement locales, le ministère de la Guerre impose aux municipalités les unités affectées, et par conséquent les travaux afférents aux bâtiments devant les recevoir, ce qui ne manque pas de provoquer des surcoûts récurrents tout du long de la réalisation des travaux...

Ces tracasseries passées, le régiment peut enfin prendre ses quartiers dans une toute nouvelle caserne, musique en tête, ceci pour la plus grande joie des militaires, des élus locaux, des commerçants et des jeunes filles des alentours.

(1) Nicolas Sarkozy - juin 2008

## **Un peu de vocabulaire**

Le soldat français de la Grande-Guerre est internationalement connu sous le vocable de « Poilu » (qui est volontairement orthographié avec une majuscule dans la présente étude). Or, il faut retenir que ce diminutif affectueux n'est pas encore entré dans le vocabulaire courant au moment de la déclaration de guerre. Symbolisant le soldat viril et valeureux, son usage, bien que connu durant les guerres du 1<sup>er</sup> Empire est tombé en désuétude. Il faut attendre les difficultés en soutien logistique, ainsi que la rudesse de l'hiver 1914, tout comme le manque généralisé d'hygiène sur l'ensemble du front, pour que la silhouette du soldat français inspire quelque journaliste dans l'appellation de nos soldats.

En effet, l'armée française n'ayant pas prévu le prolongement d'une guerre au-delà de l'automne 1914, la logistique a fait cruellement défaut une fois l'hiver venu. C'est donc à partir de cette période transitoire que la silhouette du soldat change. Progressivement le trop voyant pantalon garance est remplacé par un autre de couleur bleu, voire de velours côtelé de couleur foncée. Des écharpes et gants envoyés par les familles complètent les tenues disparates. L'hygiène faisant défaut, le soldat, pour peu qu'il ne soit pas imberbe, ne se rase plus, faisant ainsi entrer dans la légende le mytique Poilu.

Jusque là, le soldat était connu des français sous le vocable de « tourlourou » ou « bidasse ». Ce dernier sera d'ailleurs mis en valeur par le comique troupier Bach en 1913 dans sa parodie musicale « l'ami bidasse » (texte de Louis Bousquet).

L'ennemi n'échappe pas à son diminutif. Déjà en 1914 il est nationalement identifié comme étant le « boche », voire le « prussien » (une survivance de la guerre de 1870-71).

## **Le service militaire**

Le service militaire, véritable institution et passage obligatoire pour toute une génération de jeunes français est la véritable clé de voûte de l'organisation militaire française.

Celui-ci est d'une durée de deux ans et devient obligatoire (sauf exemptions dûment répertoriées) pour tous les jeunes français en âge de l'effectuer, dès promulgation de la Loi du 21 mars 1905.

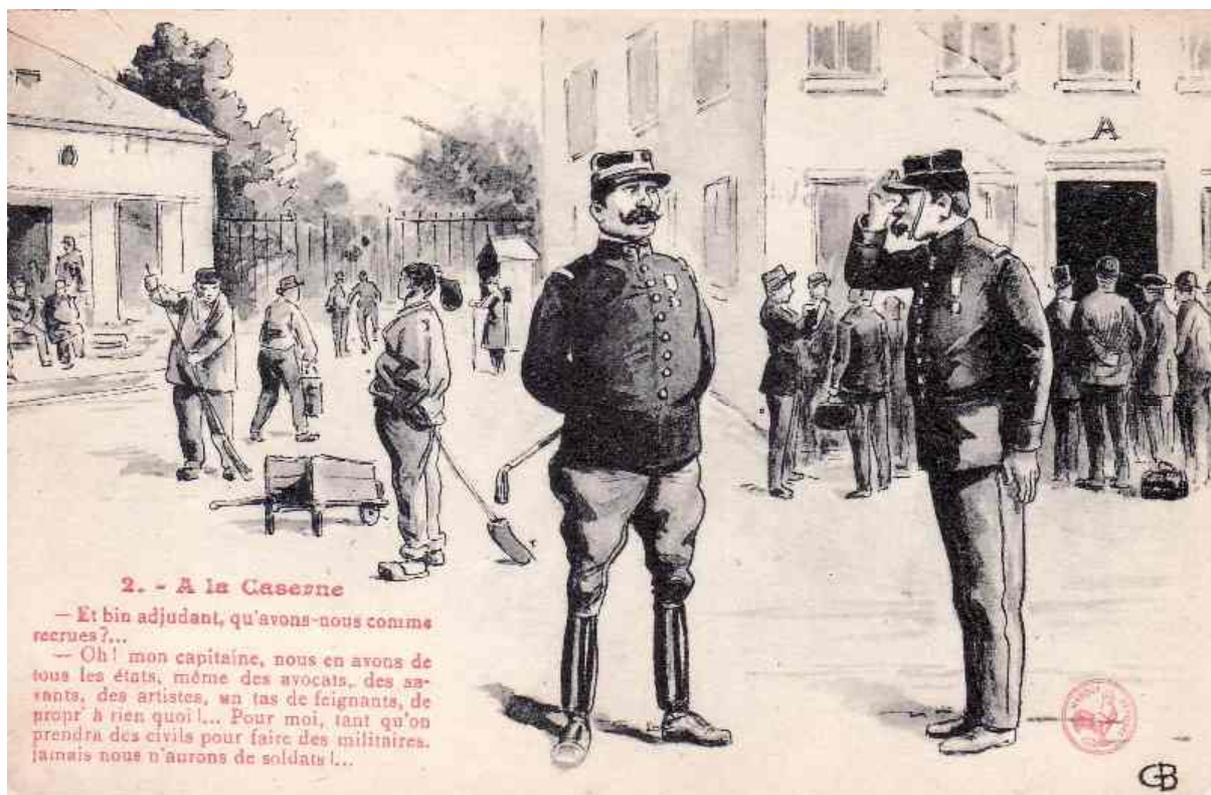
Jusqu'à cette période, l'assujettissement au service militaire qui dépendait d'un tirage au sort (Loi du 27 juillet 1872) était de fait aléatoire, voire sujet à des "rachats" de numéros tirés au sort par des familles en ayant les moyens financiers. Ces dernières payaient de jeunes hommes pour effectuer le service à la place de leurs protégés.

Au-delà de la volonté marquée de vouloir remédier à une injustice sociale flagrante, cette décision des pouvoirs publics a pour objectif de créer un véritable lien social et de contribuer ainsi à l'unité nationale.



Annnonce de presse appelant la classe 1912 à rejoindre ses garnisons

Pressentant le danger à venir d'outre Rhin, une nouvelle Loi est promulguée le 7 août 1913. Celle-ci a pour dessein d'aligner un nombre d'hommes en armes équivalent à celui de l'Allemagne, en allongeant la durée du service militaire d'une année supplémentaire, le portant ainsi à trois années sous les drapeaux. Peu populaire dans le pays, cette Loi est colportée par la presse de l'époque sous le terme de « Loi des 3 ans ». Quelques agitations dans des régiments sont fomentées par des conscrits n'acceptant pas de faire une année supplémentaire de service militaire, mais la Loi ne s'appliquant pas aux classes sous les drapeaux antérieurement à sa parution, le calme revient rapidement dans les casernes touchées par ces troubles.



Carte postale humoristique contemporaine de 1914

Dès l'incorporation dans leurs unités, les conscrits font partie de **l'armée d'active**.

Les jeunes gens sont classés par "**classe de recrutement**" correspondant à l'année de leur 20 ans et l'appel des conscrits a lieu durant l'année de leur 21 ans. Au moment de la mobilisation générale, les jeunes gens des classes 1891 et 1892 sont sous les drapeaux. Par anticipation, la classe 1893 est convoquée avec deux mois d'avance sur le calendrier du temps de paix.

A l'issue de leur service militaire, les jeunes hommes n'en ont pas fini pour autant avec l'armée. Ainsi, ils sont versés durant onze années dans la **réserve de l'armée d'active**. Durant ces onze années, ils sont périodiquement convoqués pour des périodes de réserves de quelques semaines. En août 1914, les soldats qui incorporent les régiments de réserve, tel que le 256<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie de Chalon-sur-Saône, sont nés entre 1881 et 1890.

Au terme de ces onze années de disponibilité, ils sont versés dans l'armée territoriale pour une durée de sept ans, puis enfin dans la réserve de l'armée territoriale pour sept autres années. Les soldats qui sont mobilisés dans les régiments territoriaux en août 1914, tel à Chalon le 59<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie Territoriale, sont nés entre 1875 et 1880, tandis que ceux qui le sont dans la réserve de l'armée territoriale sont nés entre 1869 et 1874.

Au terme de vingt-huit années de disponibilité, les hommes sont enfin radiés définitivement des listes de l'armée.

## **La revue des troupes**

De toute part en métropole, la Nation française a le regard tourné vers la ligne bleue des Vosges (2).

L'infanterie, fleuron de l'armée française représente le plus gros effectif. Fin 1913, quelques 350 000 hommes, principalement des conscrits, servent dans l'infanterie métropolitaine au sein de 173 régiments. A ceux-ci, il convient d'ajouter les 30 bataillons de chasseurs, dont 19 à pied ou et 12 alpins ainsi que 12 régiments d'infanterie coloniale.

Bien que or du cadre de notre étude, rappelons que l'infanterie, bien que quantitativement majoritaire dans l'ordre de bataille de l'armée française, d'autres composantes de l'armée terre occupaient de nombreuses garnisons.

La cavalerie, bien moins nombreuse que l'infanterie quant à l'effectif global, n'en est pas moins bien représentée. Ainsi, 12 régiments de cuirassiers, 32 régiments de dragons, 21 régiments de chasseurs à cheval et 14 régiments de hussards occupent les nombreux quartiers de cavalerie implantés sur le territoire.

L'artillerie, pour partie à pied, pour partie à cheval, est dotée également d'un grand nombre de régiments. 62 régiments d'artillerie de campagne, 11 régiments d'artillerie à pied (principalement dans les forts), 10 groupes d'artillerie à cheval, puis enfin 5 régiments d'artillerie lourde (en formation en 1914) et 3 régiments d'artillerie coloniale occupent également des quartiers.

Cette revue des troupes métropolitaines ne serait être complète sans mentionner les 11 régiments du génie, les 20 escadrons du train des équipages et les sections d'ouvriers d'administration ou d'infirmiers militaires puis enfin les 21 légions de gendarmerie.

*(2) Suite au traité de Francfort entre la France et l'Allemagne (10 mai 1871), les partisans de la revanche, appelèrent les Français à garder les yeux fixés sur les Vosges, au-delà de la frontière franco-allemande en fraternité avec les populations d'Alsace-Lorraine qui, de l'autre côté des montagnes, se trouvaient sous la domination allemande. Cette expression « ligne bleue des Vosges » a été empruntée à Jules Ferry qui était député puis sénateur des Vosges, décédé et inhumé à Saint-Dié en 1893.*

## **L'organisation administrative et géographique de l'armée**

L'organisation administrative et géographique de l'armée est spécifique au « métier des armes ».

Afin de mieux appréhender son fonctionnement, il semble nécessaire d'en rappeler son organisation.

Le découpage administratif de l'armée française est basé sur une organisation territoriale promulguée par la Loi du 24 juillet 1873.

La France métropolitaine compte 20 **régions**. Pour chacune des 20 régions, un **Corps d'Armée** (C.A.) y est affecté.

### **Le territoire couvrant la Bourgogne héberge deux Corps d'Armées :**

- le 5<sup>ème</sup> Corps d'Armée, dont l'Etat-Major se trouve à Bourges et dont quelques unités seulement sont implantées dans l'Yonne,
- le 8<sup>ème</sup> Corps d'Armée, dont l'Etat-Major se trouve à Dijon et dont la totalité des unités sont en garnisons dans les départements de la Côte-d'Or, de la Nièvre et de la Saône-et-Loire.

A l'instar du service militaire qui est allongé d'une durée d'un an dès 1913, le nombre de régions est augmenté également et passe de 18 à 21, ceci afin de compenser numériquement notre infériorité en hommes par rapport à l'Allemagne.

A l'échelon des Corps d'Armée, sont subordonnés des **Divisions d'Infanterie** (D.I.).

Chacune des divisions d'infanterie regroupent 2 **Brigades d'Infanterie** (Bde).

Enfin, les régiments d'infanterie sont au nombre de 2 ou 3 selon qu'ils sont issus de l'armée d'active ou de réserve.

Ces grandes unités sont placées sous le commandement de généraux :

- général de corps d'armée : 4 étoiles,
- général de division : 3 étoiles,

- général de brigade : 2 étoiles.

Les régiments d'infanterie sont placés sous les ordres d'un "chef de corps" qui a le grade de colonel, voire de lieutenant-colonel.

Le principe reste le même pour les unités de la cavalerie si ce n'est que les divisions de cavalerie (D.C.) sont rattachées à des **Armées** (5 Armées sont sur pied début août 1914) et peuvent ainsi indépendamment intervenir en soutien des unités constituant un corps d'armée. Pour mémoire, une armée a sous son commandement plusieurs corps d'armée.

Les organigrammes détaillant la composition de ces différents types d'unités est consultable en annexe du présent document.

### **L'encadrement**

Comme nous l'avons vu précédemment, l'armée d'active en 1914 est composée de jeunes gens effectuant leur service militaire pour une durée de trois ans. Ils sont encadrés durant ces trois années par des officiers de carrière et des officiers conscrits. Les officiers de carrière servant dans l'infanterie sont principalement issus des grandes écoles militaires telles que l'Ecole Spéciale Militaire à Saint-Cyr, voire de l'Ecole Militaire d'Infanterie à Saint-Maixent (réservée aux sous-officiers accédant à « l'épaulette »).



Officier et sous-officiers du 56<sup>ème</sup> d'Infanterie – Marbotte décembre 1914  
(Collection de l'auteur)

Véritable épine dorsale du commandement, les sous-officiers sont le lien direct entre les officiers et les **hommes de troupe** (3). La majeure partie d'entre eux provient de la conscription, les sous-officiers engagés ou de carrière étant nettement minoritaires.

En temps de paix, l'armée d'active à charge de former et d'encadrer l'armée de réserve. Ainsi des officiers et des sous-officiers des régiments d'active, comme par exemple pour le 56<sup>ème</sup> R.I., sont affectés dans les régiments de réserve, en l'occurrence le 256<sup>ème</sup> d'Infanterie, afin de renforcer l'encadrement majoritairement issu du rappel des réservistes.

Chaque régiment d'infanterie d'active a son propre régiment de réserve. La numérotation reste la même que celui du régiment d'active auquel on ajoute 200. Ainsi le régiment de réserve du 56ème R.I (Chalon-sur-Saône) est le 256ème R.I.

L'armée de terre compte donc 173 régiments d'infanterie de réserve numérotés de 201 à 373.

*(3) En 1914 l'appellation homme de troupe regroupe les soldats de 2ème classe, les soldats de 1ère classe et les caporaux.*

## **La revue de détails**

Ayant passé en revue les troupes ainsi que les différentes structures militaires tant des armées d'active que de la réserve, nous allons effectuer une revue de détail de ces différentes unités.

**Corps d'Armée** : il est l'unité de base de l'armée française et dispose de tous les moyens lui permettant d'être autonome et de mener le combat. Sa composition réglementaire est la suivante :

- 2 divisions d'infanterie composées de 2 brigades à deux régiments chacune, soit 8 régiments d'infanterie,
- 1 bataillon de chasseurs à pied,
- 1 régiment de cavalerie légère,
- 3 régiments d'artillerie,
- 1 bataillon du génie,
- 1 escadron du train des équipages,
- 1 section d'infirmiers militaires,
- 1 section de commis et ouvriers militaires d'administration,
- 1 section de secrétaires d'état-major et de recrutement,
- 1 légion de gendarmerie,

Son effectif conséquent est de l'ordre de 40.000 hommes, 8900 chevaux et 120 canons de 75 mm modèle 1897.

**La Division d'Infanterie :** Placée sous les ordres d'un général de division, la Division d'Infanterie regroupe 18 000 hommes. Elle est composée de 2 brigades d'infanterie à 2 régiments de 3 bataillons chacun. La Division d'Infanterie est subordonnée au Corps d'Armée.

12 mitrailleuses Saint-Étienne modèle 1907 ou Hotchkiss modèle 1914 directement intégrées dans les régiments fournissent un appui direct.

Elle est soutenue par des éléments organiques composés de :

- 1 régiment d'artillerie à 3 groupes de 3 batteries de canons de 75 mm, chacune ayant 4 pièces, soit un total de 36 canons, (1600 hommes),
- 1 escadron de cavalerie (5 officiers et 150 cavaliers),
- 1 compagnie du génie (5 officiers et 260 hommes),
- 1 service de santé (environ 22 officiers et médecins ainsi que 300 hommes).

Le 56<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie est intégré dans le tableau des effectifs de la 15<sup>ème</sup> Division d'Infanterie.

**Les Divisions d'Infanterie de réserve (D.R.) :** Placée également sous le commandement d'un général de division, la Division d'Infanterie de réserve regroupe 18 000 hommes. Elle est composée de 2 brigades à 3 régiments d'infanterie de réserve ayant chacun 2 bataillons.

Les divisions de réserve, au contraire des divisions d'infanterie de l'armée d'active, sont pour partie sous commandement d'Armées, sous le commandement du général Joffre (chef d'état-major général de l'armée française), voire à disposition du gouvernement. D'autres unités de réserve sont pour leur part en garnison dans des places fortes le long de la frontière franco-allemande.

Enfin, les divisions de réserve sont regroupées en **Groupes de Division de Réserve (G.D.R.)**, à raison de trois par groupe. A la mobilisation d'août 1914, quatre groupes de division de réserve sont constitués.

Le 256<sup>ème</sup> d'Infanterie est intégré dans le tableau des effectifs de la 58<sup>ème</sup> Division de Réserve.

La structure des régiments d'infanterie diffère selon qu'ils sont des régiments de l'armée d'active, ou des régiments de l'armée de réserve.

**La Brigade d'Infanterie :** Toutes les divisions d'infanterie regroupent deux **Brigades d'Infanterie (Bde)**. Celles-ci comptent **2 régiments d'infanterie d'active** ou **3 régiments d'infanterie de réserve**.

Le 56<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie est intégré à la 29<sup>ème</sup> Brigade d'Infanterie de la 15<sup>ème</sup> D.I.

Le 256<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie est intégré à la 115<sup>ème</sup> Brigade d'Infanterie de la 58<sup>ème</sup> D.R.

**Le Régiment d'Infanterie (active) :** Placé sous les ordres d'un colonel ou d'un lieutenant-colonel, le régiment d'infanterie regroupe autour de son drapeau en moyenne 3400 hommes et 70 officiers.



Œuvre d'artiste représentant la garde du drapeau d'un régiment d'infanterie

L'organigramme, ou tableau des effectifs, pour reprendre l'expression militaire, est le suivant :

- Le régiment est formé de 3 bataillons. Chaque bataillon, comptant environ 1100 hommes, est sous les ordres d'un **chef de bataillon** (commandant).
- 4 compagnies constituent un bataillon. Chaque compagnie est sous les ordres d'un capitaine et compte 250 hommes.
- Une compagnie regroupe 2 pelotons. Les 2 pelotons sont scindés en deux et regroupent chacun 2 sections.
- Les sections (60 hommes) sont sous les ordres de lieutenants, sous-lieutenants et d'adjudants.

- Les sections sont elles-mêmes scindées en deux, formant ainsi des demi-sections de 30 hommes, elles-mêmes sous les ordres de sergents.
- Enfin, les demi-sections regroupent 2 escouades (15 hommes) qui sont sous les ordres de caporaux.
- Le régiment peut compter sur son train régimentaire (TR) et son train de combat (TC) pour le transport des vivres, munitions, outils, bagages, etc...
- Les mitrailleuses sont pour leur part réparties en sections de mitrailleuses, toutes ventilées dans les bataillons.

Les bataillons sont numérotés de 1 à 3. Les compagnies prennent rangs dans les bataillons en prenant les numéros allant de 1 à 12, à raison de quatre compagnies par bataillon.

**Les Régiments d'Infanterie (réserve) :** Directement issu de son régiment d'active, le régiment reprend son numéro, augmenté du chiffre 200. L'adjoint du chef de corps, en principe un lieutenant-colonel, en prend le commandement. Une partie des cadres officiers et sous-officiers du régiment d'active sont également affectés dans ce régiment afin d'encadrer les réservistes. Le régiment a également un drapeau. A la différence du régiment d'active, le régiment de réserve ne compte que 2 bataillons. Pour le reste, l'organisation interne est identique à celle de son "régiment aîné".

Les numéros des bataillons prennent la suite de ceux du régiment d'active mais, sont numérotés 5 et 6 et les compagnies numérotées de 17 à 24.

Aux unités de l'armée de réserve, il convient de ne pas oublier de mentionner **l'armée territoriale** tant celle-ci représente une part non négligeable dans l'ordre de bataille de l'armée française. Ces unités sont mises sur pied dès la mobilisation et sont dévolues aux tâches et corvées en arrière de la zone des armées (entretien des routes, convoi et garde de prisonniers de guerre, etc...). Bien que non prévues pour combattre, il arrivera dans bien des cas que des unités territoriales fassent le coup de feu contre l'ennemi.

**Les Régiments d'Infanterie Territoriale** sont à deux, voire trois bataillons, mis sur pied au fil des incorporations. En ce qui concerne le régiment de Chalon, le 59<sup>ème</sup> Territorial, il est composé lors de la mobilisation générale d'un Etat-Major ainsi que de deux bataillons. Le régiment a un effectif global de 33 officiers, 105 sous-officiers, 2070 caporaux et hommes de troupe.

4 compagnies (1<sup>ère</sup> à 4<sup>ème</sup> Cie) constituent le 1<sup>er</sup> Bataillon et regroupent 20 officiers, 60 sous-officiers, 1134 caporaux et soldats.

Le 2<sup>ème</sup> Bataillon regroupe également 4 compagnies (5<sup>ème</sup> à 8<sup>ème</sup>) mais son effectif est moindre puisqu'il ne compte que 13 officiers, 45 sous-officiers et 936 caporaux et hommes de troupe.

Le 3<sup>ème</sup> Bataillon, mis sur pied le 17 août, sera rapidement intégré dans un autre régiment au titre de renfort. Il n'est pas rare que ce type de régiment incorpore des soldats pour les muter peu de temps après dans d'autres unités.

En métropole, les unités d'infanterie territoriale représentent 145 régiments d'infanterie de ligne.



Le fantassin d'août 1914 avec ses 35 kg d'équipements  
(collection de l'auteur)

## Unités d'infanterie entrant dans la composition du 8<sup>ème</sup> Corps d'Armée

(intégrées à la 1<sup>ère</sup> Armée)

Commandant du Corps d'Armée : Général de Castelli

### 15<sup>ème</sup> Division d'Infanterie – Général Bajolle

29<sup>ème</sup> Brigade – Général Grandjean puis colonel Perret

56<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie – Chalon-sur-Saône

134<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie – Mâcon

30<sup>ème</sup> Brigade – Général Piarron de Mondésir, puis Colonel Brasier de Thuy

10<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie – Auxonne

27<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie – Dijon

48<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie de Campagne – Dijon

5<sup>ème</sup> Escadron du 16<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs à Cheval - Beaune

Compagnie du Génie 8/1 – Grenoble

---

### 16<sup>ème</sup> Division d'Infanterie – Général de Maud'huy

puis Général Piarron de Mondésir

31<sup>ème</sup> Brigade : Colonel Reibell

85<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie – Cosne-sur-Loire

95<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie – Bourges

32<sup>ème</sup> Brigade : Colonel Marié, puis Colonel Valentin

13<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie – Nevers

29<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie – Autun

1<sup>ère</sup> Régiment d'Artillerie Lourde – Joigny

6<sup>ème</sup> Escadron du 16<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs à Cheval - Beaune

Compagnie du Génie 8/2 - Grenoble

---

## Unités d'infanterie entrant dans la composition de la 58<sup>ème</sup> Division de Réserve

(intégrée au 1<sup>er</sup> Groupe de Division de Réserve)

115<sup>ème</sup> Brigade – Général de la Touche

229<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie – Autun

256<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie – Chalon-sur-Saône

334<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie – Mâcon

116<sup>ème</sup> Brigade – Général Joubert

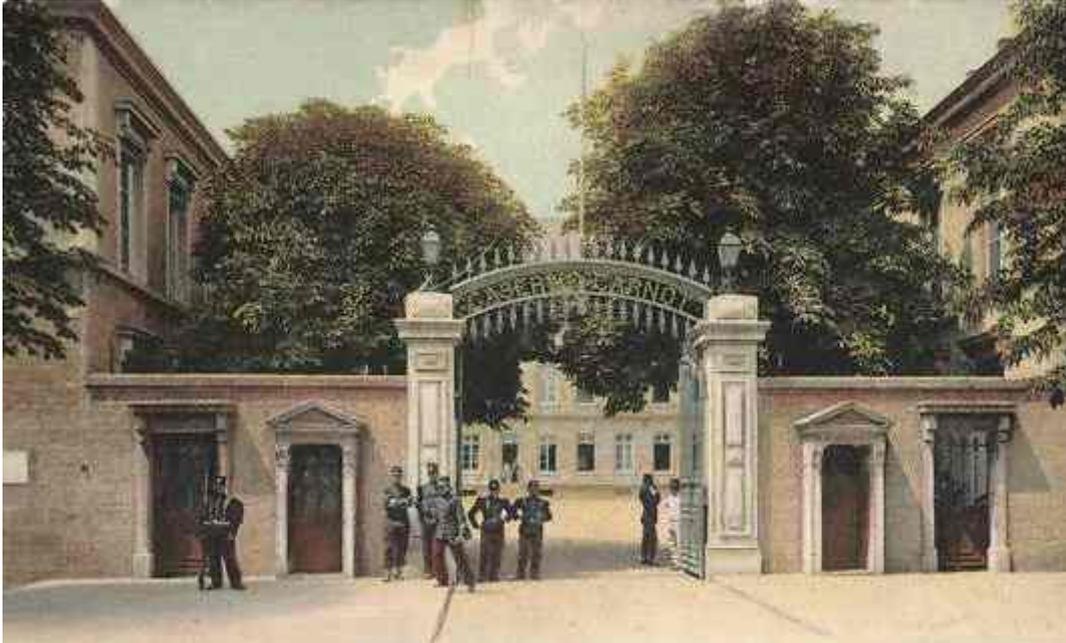
213<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie – Nevers

285<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie – Cosne-sur-Loire

295<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie – Bourges

## Le 56<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie

Régiment en garnison à Chalon-sur-Saône, le 56<sup>ème</sup> d'Infanterie occupe deux casernes. Arrivant de Dijon, le régiment prend ses quartiers le 5 octobre 1889 dans l'enceinte de la caserne Carnot, anciennement pensionnat des prêtres de Saint-Bertin.



Le poste de police de la caserne Carnot

Bien que le régiment loge également à la caserne d'Uxelles, dans le quartier de l'île Saint-Laurent, il s'avère très tôt que les bâtiments des deux casernes ne suffisent pas pour y accueillir conjointement, comme le souhaite la municipalité, un régiment d'artillerie. Fort de cette constatation, et ne reculant devant aucun investissement afin de garder les bonnes grâces du ministère de la Guerre, la municipalité fait construire deux grands bâtiments de deux étages dans l'enceinte de la caserne Carnot, ceux-ci étant livrés en 1913.



Les nouveaux bâtiments de la caserne Carnot en 1913 (CLB édit Faure)

La caserne d'Uxelles doit son appellation à Pétrarque Du Blé, Baron d'Uxelles, gouverneur de la ville de Chalon sous Louis XIII. Quant à la caserne Carnot, l'attribution de ce patronyme est un hommage rendu par la République à Lazare Carnot, général de division né à Nolay (21) en 1753 et mort en exil en Allemagne en 1823. Député du Pas-de-Calais, il siège également au Comité de Salut Public et vote pour la mort de Louis XVI. Délégué aux Armées de la République, il met sur pied celles-ci.



La caserne d'Uxelles

Comme nombre de régiments, le 56<sup>ème</sup> d'Infanterie arbore dans les plis de son drapeau des noms de prestigieuses batailles auxquelles il a pris part durant le premier et le second Empire. En 1914, le régiment s'enorgueillit d'avoir la garde d'un drapeau sur lequel sont cousus de fils d'or les noms des batailles de Valmy 1792, Caldiero 1805, Essling 1809 et Solférino 1859.

La Grande-Guerre va lui permettre d'allonger cette glorieuse liste des noms de :  
La Mortagne 1914, Verdun 1916, et, Picardie 1918

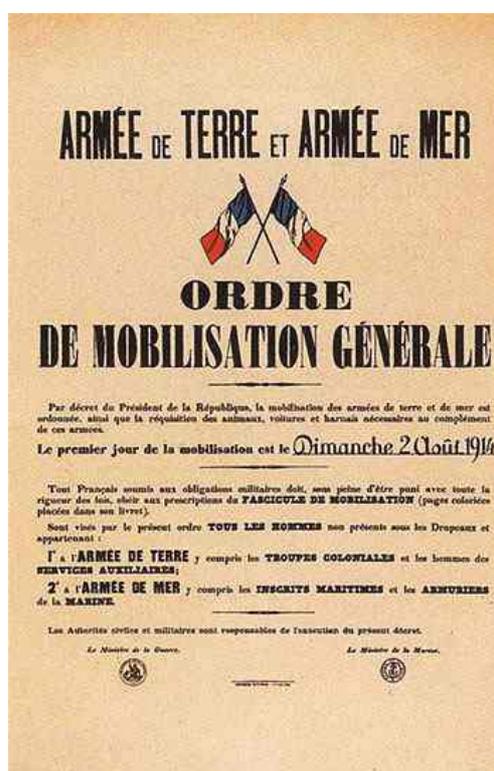


Le drapeau du 56<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie tel qu'après la Grande-Guerre

Le régiment, placé sous les ordres du Colonel Hallouin, est l'un des deux régiments formant la 29<sup>ème</sup> Brigade d'Infanterie, elle-même intégrée au sein de la 15<sup>ème</sup> Division d'Infanterie. Cette division de soldats bourguignons intègre dès le début des hostilités le 8<sup>ème</sup> Corps d'Armée, subordonné à la 1<sup>ère</sup> Armée.

Le régiment chalonnais est constitué d'environ 3400 jeunes recrues bourguignonnes, bressannes, mais également originaires du Morvan et du Berry.

Comme dans nombre de régiments, la mobilisation générale du 1<sup>er</sup> août n'est pas une grande surprise. En effet, présentant une montée rapide des tensions internationales, les officiers ont vu leurs permissions annulées, obligeant certains d'entre d'eux à rejoindre dans les meilleurs délais leur unité.



L'ordre de mobilisation générale est placardé sur l'ensemble des bâtiments publics

### La guerre

Le 6 août 1914, le 56<sup>ème</sup> R.I. embarque en gare de Chalon et quitte la garnison. Transporté par trois trains, les détachements débarquent à Châtel-Noméxy et à Thaon-sur-Moselle. De là, le régiment se porte sur Rehaincourt, Artoncourt et Pallegney pour y faire bivouaquer ses bataillons. Il quitte ses cantonnements le 8 et rejoint Loromontzey, Ploro et Saint-Germain où l'attendent de nouveaux ordres. Le 10 août, des difficultés dans la transmission des ordres donnés entre l'Etat-Major de la 15<sup>ème</sup> Division et le régiment font perdre un temps considérable dans la mise en marche du régiment en tout début de matinée. Le problème de transmission des ordres n'étant pas résolu, un second ordre ne parvient par le plus grand des hasards au Colonel Hallouin qu'en fin de journée, l'informant que son régiment doit stationner à Gerbevilliers durant la nuit (il y cantonnera durant deux jours).



Quittant Chalon-sur-Saône le 6 août, le 56<sup>ème</sup> d'Infanterie débarque à Châtel-Noméxy et à Thaon-sur-Moselle (Verry-Morillon, éditeur)

Pour preuve s'il en est besoin du terrible baptême du feu que va subir le régiment, le journal de marche et des opérations (le J.M.O.) du régiment ne semble pas avoir été tenu durant la phase des premiers combats, voire a été perdu (ce qui est relativement exceptionnel). Ce document officiel, véritable « journal de bord » du régiment n'étant pas détenu par le ministère de la défense, il nous est cependant possible de reconstituer une partie des combats meurtriers qui vont suivre.

Le régiment franchit la frontière le 17 août au matin, entre les villages de Cogney et d'Ibigny, et dans l'après-midi prend les avant-postes devant Kerprich-aux-Bois.

### **Le baptême du feu**

Au terme d'une marche de nuit fatigante, le 56<sup>ème</sup> prend position dans la nuit du 19 au 20 août dans les bois situés au sud-ouest du village de Gosselming. Aux premières lueurs du jour, et suivant la tactique de l'Etat-Major français, le régiment s'élance à l'assaut du village fortement tenu par l'ennemi, ceci sans aucun soutien de l'artillerie. Baïonnette au canon, les compagnies du 2<sup>ème</sup> Bataillon s'élancent en tête du dispositif d'attaque. Pris sous le tir nourri des défenseurs camouflés dans les lisières des bois ainsi que sur les hauteurs surplombants la clairière, les hommes s'écroulent en nombre. Les balles sifflent puis claquent sourdement faisant écrouler les malheureux atteint en pleine course. Des blessés hurlent de douleur et de peur. La masse des survivants de cette charge n'a qu'une hâte, sortir de cet enfer. Il est impossible de secourir les hommes fauchés par les tirs, tout arrêt dans la course en avant entraînant à coup sûr une blessure fatale. Sauver sa peau et abandonner un ami, un « pays », voire un cousin touché à quelques mètres de soi, tout en ne distinguant aucun ennemi dans cette semi-clarté semble être la seule possibilité offerte aux jeunes soldats du 56.

Parvenu enfin au bourg, les survivants établissent une tête de pont sur la rive droite de la Sarre. Malheureusement, l'ennemi concentre sa riposte sur le flanc gauche du dispositif de l'attaque française dans le secteur de Saint-Jean de Bassel et oblige le 2<sup>ème</sup> Bataillon à abandonner le terrain durement conquis, sous risque de se voir capturé ou anéanti.

Les pertes sont très importantes. Le Chef de Bataillon Kremer, alsacien de 49 ans, commandant le 2<sup>ème</sup> Bataillon est tué ainsi que les Capitaines Grandpierre et Perrin commandant respectivement les 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> Compagnie. Quatre chefs de section manquent également à l'appel. Le 2<sup>ème</sup> Bataillon n'existe plus en tant qu'unité apte à combattre et il faudra attendre deux semaines pour le reconstituer avec des renforts.



Officiers en tête, l'infanterie charge à la baïonnette face aux balles allemandes...  
(E.L.D. imp-édit. Paris)

Un tiers du 56<sup>ème</sup> d'Infanterie vient de disparaître en une seule journée de combat. Les combats de Gosselming et de Saint-Jean de Bassel coûtent au régiment la perte de 16 officiers, 62 sous-officiers et 945 hommes de troupe mis hors de combat. Rien que pour l'engagement de Gosselming, 6 officiers, 15 officiers et 186 soldats sont tués en quelques minutes. Le combat de Saint-Jean de Bassel, occasionne la mort de 67 hommes dont le Capitaine Mugnier, natif de Vergux (71), commandant la 6<sup>ème</sup> Compagnie en remplacement du Capitaine Grandpierre, lui-même tué peu avant, ainsi que décès du Capitaine Chiquel, commandant la 3<sup>ème</sup> Compagnie. Le Sous-Lieutenant Brunet, également à la 6<sup>ème</sup> Compagnie est tué durant ce combat.



Le commandant Kremer, mort pour la France le 20 août 1914

A l'instar de toute la 15<sup>ème</sup> Division, le régiment retraite vers la Moselle. Le 23 août, le 56<sup>ème</sup> d'infanterie cantonne à Hallainville. Le lendemain au soir, il occupe Essey-la-Côte et Vennezey où il prend les avant-postes.

Tenant de reprendre l'initiative, le commandement ordonne une contre-offensive afin d'endiguer l'avancée ennemie et l'empêcher de franchir la Moselle en passant par la trouée de Charmes. Le 25, les positions d'Essey-la-Côte sont attaquées par l'infanterie allemande. Au terme de combats acharnés, l'ennemi est repoussé puis poursuivi jusqu'à la Mortagne. De nouveau, les pertes au sein du régiment sont catastrophiques. Les combats engagés par le régiment ce jour là à Essey-la-Côte, Jennexey, et Girivilliers, lui font perdre 8 officiers, 30 sous-officiers et 546 soldats.

A bout de force, le régiment est mis brièvement au repos à Mattexey le 27 août. Alors que les survivants des attaques précédentes n'ont pas encore récupéré des dures épreuves subies, une attaque est ordonnée le lendemain sur le village de Magnières, de l'autre côté de la Mortagne. De nouveau les soldats se lancent à l'assaut, et de nouveau la liste des pertes humaines s'allonge. 6 sous-officiers et 70 soldats sont tués, blessés ou portés disparus.

Ce mois d'août qui s'achève s'avère particulièrement meurtrier pour le régiment. En un mois de guerre et seulement trois combats, environ 1700 hommes sont hors de combat, soit la moitié du régiment. De nombreux blessés, faute de soins appropriés vont décéder les jours ou semaines suivantes s'ajoutant à ce macabre décompte. Le service de santé, qui n'est à cette époque pas encore structuré est totalement dépassé par l'ampleur des pertes. Nombre de blessés jonchent les champs de batailles et agonisent. D'autres, prisonniers, sont laissés à leur funeste sort, quant ils ne sont pas achevés...

### **Le front s'enterre**

Au commencement du mois de septembre, l'ennemi s'est solidement retranché sur la rive droite de la Mortagne au point qu'il n'est plus envisageable de l'attaquer de front. Fort de ce constat, la 15<sup>ème</sup> Division d'Infanterie s'installe en position défensive sur la rive gauche de celle-ci. L'heure n'est plus à l'attaque à outrance et l'on s'active du côté français à construire des abris et creuser des tranchées de tir.



Feu de salves dans l'une des premières tranchées  
(ND. Phot – armée française)

Le 56<sup>ème</sup> d'Infanterie est intégré dans le dispositif de la 30<sup>ème</sup> Brigade d'Infanterie afin de tenir le secteur face à la Mortagne avec le concours des 10<sup>ème</sup> et 27<sup>ème</sup> d'Infanterie ainsi qu'un soutien d'artillerie et du Génie. Sur la défensive, le maître mot du côté français est d'éviter de nouvelles pertes et de ne pas renouveler le bain de sang du mois d'août.

**La suite sera consultable dans notre édition du mois de septembre**

## Le 256<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie

Le 256<sup>ème</sup> R.I. est formé à Chalon sur Saône le 2 Août 1914, premier jour de la mobilisation, avec les cadres de réserve provenant du 56<sup>ème</sup> d'Infanterie. Régiment de réserve, il est constitué de deux bataillons, les 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup>. Le Lieutenant-Colonel Rimaud en prend le commandement dès sa création.

A la mobilisation, son drapeau n'a pas encore de noms de batailles inscrits dans ses plis, cependant, la valeur combative du régiment va lui permettre d'y remédier en inscrivant deux hauts faits d'armes :

L'Artois 1915 – Le Matz 1918

Le 3 août, les premiers réservistes arrivent à Chalon et s'activent à mettre le régiment sur le pied de guerre. Bien que tout soit prévu par le règlement, tout reste à faire...

Au terme de la montée en puissance du régiment, les 38 officiers, 2122 sous-officiers et hommes de troupe s'embarquent en gare de Chalon le 11 août. Afin d'équiper les charrettes d'accompagnement, ainsi qu'une partie des officiers, 124 chevaux sont également embarqués dans des wagons à bestiaux. Au terme d'un voyage de nuit, le régiment débarque à 3 h 00 à Sémouze (70) d'où il rejoint son cantonnement à Corbenay (70)

### La guerre

Affecté à la 115<sup>ème</sup> Brigade d'Infanterie de la 58<sup>ème</sup> Division de Réserve, le 256<sup>ème</sup> d'Infanterie fait mouvement à compter du 16 août vers les hauteurs des Vosges. Formant la tête de colonne de la 58<sup>ème</sup> D.R., il cantonne le lendemain à Altenberg et à la Schlucht.



Douaniers français et allemands au col de la Schlucht juste avant-guerre  
(A.D Weick St-Diè DR)

Le 20 août, des positions défensives sont aménagées sur la ligne Saulxures – Les Saales – Champenay face au nord-est, tandis que les 229<sup>ème</sup> et 334<sup>ème</sup> d'Infanterie (Autun et Mâcon) appuient le régiment sur la droite de cette ligne.

Alors que le 22 Août, Le Donon vient de tomber aux mains de l'ennemi, le 256<sup>ème</sup> d'Infanterie reçoit l'ordre de se porter en défensive au col Hantz. A peine arrivé sur cette position, le 5<sup>ème</sup> Bataillon se retranche et renforce ses ouvrages, tandis le 6<sup>ème</sup> Bataillon ainsi que l'Etat-Major font mouvement vers Provenchères.

### **Les combats du 6<sup>ème</sup> Bataillon du 22 août au 4 septembre**

A compter de ce jour, et cela jusqu'au 4 septembre, le 6<sup>ème</sup> Bataillon est détaché au 14<sup>ème</sup> Corps d'Armée et intégré dans la 53<sup>ème</sup> Brigade d'Infanterie.

Le 23 août, une patrouille de 15 cavaliers allemands est interceptée par un poste avancé sur la route de Bourg-Bruche à Saint-Blaise. Dans l'escarmouche qui s'en suit, 4 chevaux sont tués obligeant ainsi les cavaliers en mission de reconnaissance à retraiter. Cette même journée, le 99<sup>ème</sup> R.I. (Vienne et Lyon) est engagé en fin de journée à proximité du 6<sup>ème</sup> Bataillon à Plaine.

Vers 2 h 00 le lendemain matin, les soldats du lyonnais, pris à partie par l'ennemi, doivent retraiter en traversant les positions tenues par le 256<sup>ème</sup> d'Infanterie. Au petit matin, le brouillard est dense et la visibilité presque nulle. Pris entre les tirs de l'ennemi en pleine offensive et ceux du 6<sup>ème</sup> Bataillon posté en défensive, le 99<sup>ème</sup> d'Infanterie perd 16 officiers (dont son chef de corps qui est tué), 40 sous-officiers et 960 hommes de troupe dans l'action. Craignant un débordement de ses positions, le 6<sup>ème</sup> Bataillon se repli de Saulxures à Château Saint-Louis vers 10 h 30. Durant cette manoeuvre, deux officiers sont tués par le feu nourri allemand. A bout de force, des soldats ne peuvent rejoindre la zone de repli fixée en fin de journée au Bois de Grimaubois, à 25 km à l'est de Saulxures et sont fait prisonniers.



Blessés et prisonniers français – août 1914  
(collection de l'auteur)

Afin de tenter de retarder la progression de l'ennemi, des tranchées sont hâtivement creusées au nord du Bois de Grimaubois jusqu'à ce qu'un nouvel ordre de repli parvienne en début d'après-midi du 25 pour rejoindre Noyon-Moutiers.

Le 26 août, les 21<sup>ème</sup> et 22<sup>ème</sup> Compagnie sont engagées dans un violent combat au nord de Ravines. Le 28 août, alors que le Bataillon est en position défensive au nord de La Salle, la 21<sup>ème</sup> Compagnie se lance à l'assaut de Saint-Rémy. L'ennemi, retranché dans les maisons tire de derrière les fenêtres mais ne parvient pas à endiguer la progression de la 2<sup>ème</sup> Compagnie qui arrête ainsi la progression de l'infanterie allemande. Le 30 août à 10 h00, au terme de deux jours d'échanges de coups de feu et de face à face, l'ensemble du 6<sup>ème</sup> Bataillon attaque Saint-Rémy. Pris sous un déluge d'obus et de tirs de mitrailleuses, 120 hommes sont rapidement mis hors de combat. L'attaque est un échec et la position convoitée ne peut être conquise.

Le 2 septembre, le 6<sup>ème</sup> Bataillon reçoit l'ordre de rejoindre sa brigade d'origine (la 115<sup>ème</sup>) et d'atteindre Corcieux, où il arrive au terme de deux journées de marche forcée.



Repas organisé sur une zone de bivouac après une marche forcée. Août 1914  
(collection de l'auteur)

### **Sur le front du 5<sup>ème</sup> Bataillon du 22 août au 4 septembre**

Afin d'endiguer une éventuelle action allemande dans le secteur du Col de Sainte-Marie aux Mines, le 5<sup>ème</sup> Bataillon aménage le 23 août une position défensive proche de la chapelle de Saint-Clarin face au sud-est.

De mouvements en déplacements, le Bataillon ne cesse de marcher durant les 48 heures qui suivent afin de prêter assistance aux unités présentes, dès lors que le commandement, en pleine désillusion, essaye d'endiguer au mieux la progression allemande.

Le 26 août, alors qu'il est placé en réserve de la 58<sup>ème</sup> Division, quelques obus allemands viennent s'abattre vers 11 h 00 sur ses positions à l'est de Remiremont, blessant deux officiers. Retraitant en bon ordre, les soldats bivouaquent à l'est de Taintreux.

Malheureusement, le repos tant attendu s'avère de très courte durée. En effet, profitant de la reprise de Lunéville par la 2<sup>ème</sup> Armée française, le 256<sup>ème</sup> d'Infanterie est mis en marche puis engagé deux jours après sur le secteur est du Col d'Anozel.

En appui du 13<sup>ème</sup> Bataillon de Chasseurs Alpains, le 5<sup>ème</sup> bataillon est engagé sur les hauteurs de Bellegoutte (14 km au nord de Gérardmer). Le combat dure jusqu'à la nuit entraînant des pertes cataloguées par le commandement comme étant « sensibles »...

A l'issue de ce combat, le Bataillon cantonne en réserve à Saint-Léonard puis dans le secteur de Corcieux. Sur ces positions jusqu'au 30 août, il reste prêt à intervenir en cas d'une action offensive de l'ennemi.



En réserve, le 256<sup>ème</sup> d'Infanterie prend un peu de repos avant les prochains combats  
(Bauer-Marchet & Cie Dijon)

**La suite sera consultable dans notre édition du mois de septembre**

## Le 59<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie Territoriale

Le 3 août 1914, le 59<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie Territoriale est en voie de terminer l'incorporation l'ensemble de ses « vieux » réservistes âgés de 34 à 39 ans. A la lecture des affiches annonçant la mobilisation générale et conformément au fascicule de mobilisation présent dans leur livret militaire, ces pères de famille pour la plupart d'entre eux, se sont mis en marche pour rejoindre Chalon-sur-Saône. Majoritairement bourguignons, ils connaissent bien Chalon puisqu'ils y ont effectué, il y a quelques années de cela leur service militaire au 56<sup>ème</sup> d'Infanterie. En ce début août 1914, peu de ces « pépères », comme les appellent les jeunes conscrits du 56<sup>ème</sup> d'Infanterie, pensaient et surtout espéraient endosser de nouveau l'uniforme. Cependant, gravement et silencieusement, ils répondent présent à l'appel de la Nation en armes et revêtissent de nouveau le manteau bleu et le pantalon garance.

Le 59<sup>ème</sup> Territorial est alors composé d'un Etat-Major ainsi que de deux bataillons. Placé sous le commandement du Lieutenant-Colonel de Chargère, le régiment a un effectif global de 33 officiers, 105 sous-officiers, 2070 caporaux et hommes de troupe.

4 compagnies (1<sup>ère</sup> à 4<sup>ème</sup> Cie) constituent le 1<sup>er</sup> Bataillon et regroupent 20 officiers, 60 sous-officiers, 1134 caporaux et soldats. Le 2<sup>ème</sup> Bataillon regroupe également 4 compagnies (5<sup>ème</sup> à 8<sup>ème</sup>) mais son effectif est moindre puisqu'il ne compte que 13 officiers, 45 sous-officiers et 936 caporaux et hommes de troupe.



Portrait souvenir d'un territorial du 59<sup>ème</sup> R.I.T. avant le départ pour le front  
(collection de l'auteur)

Le régiment embarque en gare de Chalon ce même jour. Il est scindé en deux convois à destinations bien distinctes.

Le 1<sup>er</sup> Bataillon est dirigé sur Belfort qu'il atteint en fin d'après-midi. De là, il se dirige sur le secteur de Roppes où l'a affecté le gouverneur militaire de Belfort.

Le 2<sup>ème</sup> Bataillon quant à lui quitte la gare de Chalon à 11 h 00 et rejoint Blamont (Doubs).

Faute d'officiers en nombre suffisant, il est autorisé de promouvoir des Adjudants au grade de Sous-Lieutenant. Le 8 août, l'Etat-Major et la Compagnie Hors Rang cantonnent à Offémont tandis que le 1<sup>er</sup> Bataillon occupe le fort de Roppe. Parti sans la totalité de sa dotation, le régiment doit faire confectionner sur place des couvre-képis bleu afin de dissimuler les trop voyant képis rouges.

Le 17 août, le 3<sup>ème</sup> Bataillon, qui vient d'être mis sur pied, quitte à son tour Chalon et rejoint Besançon qu'il atteint le 20. Placé sous le commandement du 63<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie Territoriale (Autun), le 3<sup>ème</sup> Bataillon détache sa 11<sup>ème</sup> Compagnie au fort de la Planoise et le restant de ses unités à Aranne.



Groupe de sous-officiers du 59<sup>ème</sup> Territorial  
(collection de l'auteur)

Sans grandes activités autres que les tours de garde, la vie de caserne s'installe dans les rangs des bataillons. Seuls quelques tirs sortent les territoriaux de la routine quotidienne.

**La suite sera consultable dans notre édition du mois de septembre**

## **Le contexte des combats dans le cadre de la bataille des frontières Août 1914**

### **Levée de rideau sur le front du 8<sup>ème</sup> Corps d'Armée**

Dès le 5 août 1914, le 8<sup>ème</sup> Corps d'Armée est transporté par chemin de fer vers sa zone de concentration en Lorraine. Du 5 au 12 août, l'ensemble des unités bourguignonnes arrivent progressivement et cantonnent dans le secteur de Charmes à Châtel-sur-Moselle.

Intégré dans le dispositif de la 1<sup>ère</sup> Armée, le 8<sup>ème</sup> Corps d'Armée est placé à la gauche de celle-ci et se trouve en contact avec le 16<sup>ème</sup> Corps d'Armée, lui-même intégré dans la composition de la 2<sup>ème</sup> Armée. De fait, le 8<sup>ème</sup> Corps d'Armée est positionné à la jonction de deux Armées, point doublement sensible, s'il en est, du dispositif français. D'une part, la jonction entre deux Armées peut être source à un affaiblissement du dispositif du fait que les unités s'y trouvant se trouvent sous deux commandements différents, ceci pouvant engendrer un manque de cohérence, voire d'homogénéité lors de la transmission des ordres dans le cadre de manœuvres d'ensemble des unités engagées. D'autre part, la zone de concentration du 8<sup>ème</sup> C.A. s'avère être celui de la « Trouée de Charmes », espace naturel formant un point de passage obligé entre les Hauts de Meuse sur sa gauche et les Vosges sur sa droite permettant de déboucher des hauteurs de l'Alsace et d'une partie des Vosges annexées. Cet espace, véritable porte d'accès à la plaine permettant d'atteindre la place forte de Langres en s'infiltrant entre les fortifications militaires de Toul et d'Epinal, ouvre l'accès à la plaine de la Champagne, livrant ainsi Paris en cas de mise en déroute des troupes françaises tenant cette position hautement stratégique, pour ne pas dire décisive quant à l'issue de la guerre.

Ainsi donc, positionné sur la rive droite de la Moselle, le 8<sup>ème</sup> Corps d'Armée tient l'ensemble des débouchés dans la zone stratégique au nord-est de la forêt de Charmes. Sur cette même zone, l'ensemble de la logistique du Corps d'Armée, convois du Train des Equipages, de l'Intendance et Parcs d'Artillerie est rassemblé dans l'attente d'une montée en ligne vers l'ennemi. Ses deux divisions d'infanterie, les 15<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup>, couvrent l'ensemble du front face aux troupes allemandes. A gauche de celui-ci, la 15<sup>ème</sup> D.I., dont le Q.G. est à Charmes, fait cantonner ses régiments à Ortoncourt, Haillainville, Saint-Boingt et Borville. A droite, la 16<sup>ème</sup> D.I. installe son Q.G. à Châtel et positionne ses unités sur le secteur couvrant la zone de Domèvre-sur-Durbion, Hadigny-les Verrières, Morville.

Face aux Bourguignons, le 1<sup>er</sup> Corps Bavarois, lui-même intégré au XXI<sup>ème</sup> Corps d'Armée de la VI<sup>ème</sup> Armée, fait mouvement vers la Trouée de Charmes afin d'enfoncer le dispositif français et de pouvoir ensuite prendre à revers les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> Armées françaises, positionnées au nord du dispositif de la 2<sup>ème</sup> Armée.

Blamont, Sarrebourg, Dolving, Haut-Clocher, Gosselming, Roselieures, Mattexey, et bien d'autres noms de batailles meurtrières vont dès lors inscrire dans le sang le parcours des régiments de Bourgoigne tout du long des combats de ces premières semaines de guerre. D'autres suivront, ajoutant aux deuils des familles, la souffrance et la gloire des soldats.

### **La bataille de Sarrebourg**

La bataille de Sarrebourg regroupe plusieurs combats qui se déroulent du 18 au 21 août 1914. Le 8<sup>ème</sup> Corps d'Armée est engagé dans cette bataille, dite de Sarrebourg, et avec lui les 15<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup> Division d'Infanterie.

Ces premiers combats de 1914 sont brefs mais extrêmement violents. Les régiments Bourguignons y subissent des pertes considérables. Certains, tel le 56<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie y perdent le 20 août à de Saint-Jean de Bassel et à Gosselming plus de la moitié de leur effectif en quelques heures de combats.

L'appréhension du contexte général de cette bataille n'étant pas évident à saisir à la simple lecture des condensés des historiques régimentaires, un rappel succinct de celui-ci peut nous aider à en suivre plus aisément l'action des régiments bourguignons durant ces journées meurtrières.

### **Le contexte**

Les 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> Armées françaises ont pour ordre d'attaquer et d'arrêter les troupes allemandes sur la région de Sarrebruck et de permettre ainsi au gros de nos troupes plus en arrière du dispositif de s'organiser pour une manœuvre de grande ampleur sur le Luxembourg. Cependant, les plans français sont malmenés du fait de la forte résistance des troupes allemandes retranchées sur leurs positions dans la région allant de Rieding à Mittesheim en passant par Gosselming.

### **Le dispositif français**

Le 8<sup>ème</sup> Corps d'Armée (Etat-Major à Bourges) dont le dispositif, comme celui de la 1<sup>ère</sup> Armée, s'étend de l'étang du Stock (17 km nord-ouest de Sarrebourg) aux contreforts des Vosges conquiert Sarrebourg le 18 août. A la gauche de son dispositif, le Corps de Cavalerie du Général Conneau fait difficilement la liaison avec le 16<sup>ème</sup> Corps d'Armée (2<sup>ème</sup> Armée). Ce dispositif qui est prolongé au sud-est par les 13<sup>ème</sup> et 21<sup>ème</sup> Corps d'Armée reçoit l'ordre de progresser plein Est en direction de la Plaine de Walsch (7 km sud-est de Sarrebourg).



Une escouade avance prudemment...  
(St-Farges Editions Lyon)

Au sud du dispositif français, le 13<sup>ème</sup> Corps d'Armée prend position sur les contreforts sud des Vosges tandis que le 21<sup>ème</sup> Corps d'Armée se met en garde dans le secteur de Saint-Quirin.

Le 14<sup>ème</sup> Corps d'Armée, quant à lui tient le secteur du Donon et la vallée de la Bruche. La droite de son dispositif est protégée par la 27<sup>ème</sup> Division d'Infanterie, elle-même faisant

jonction avec la 58<sup>ème</sup> Division de Réserve, unité bourguignonne formée de réservistes, positionnée au col de Saales.

L'armée française ne dispose pour ainsi dire d'aucune pièce d'artillerie lourde et ne peut appuyer son infanterie quand celle-ci reçoit l'ordre de faire mouvement. De ce fait, la 1<sup>ère</sup> Armée, subie de fréquents tirs de l'artillerie lourde allemande sans que des tirs de contre batterie français puissent être effectués.

Progressant par la vallée de la Sarre, le Corps de Cavalerie du Général Conneau (dont font partie les 17<sup>ème</sup> et 26<sup>ème</sup> Régiment de Dragons) parvient aux environs de Gosselming. Conjointement, la 16<sup>ème</sup> Division d'Infanterie (8<sup>ème</sup> C.A.) se porte à Rieding, tandis que la 15<sup>ème</sup> Division d'Infanterie (8<sup>ème</sup> C.A.) se tient en réserve au sud de Sarrebourg avec l'ensemble du 13<sup>ème</sup> Corps d'Armée.

### **L'engagement des unités bourguignonnes**

Le 19 août, la 16<sup>ème</sup> Division d'Infanterie, au terme de combats victorieux, progresse vers le nord et se positionne sur une ligne de front couvrant le secteur de Dolving à Eich. De son côté, le Corps de Cavalerie, qui a pour mission de déborder les résistances ennemies sur la gauche du 8<sup>ème</sup> Corps d'Armée, n'obtient pas de résultats probants tant la concentration ennemie est importante.

Alors que le 21<sup>ème</sup> Corps d'Armée ne semble pas rencontrer de résistance dans son secteur de la vallée de Saint-Quirin, la 13<sup>ème</sup> Division d'Infanterie, qui tient le secteur du Donon, doit se replier sous la pression allemande, affaiblissant ainsi la droite du dispositif de la 1<sup>ère</sup> Armée française.

La journée du 20 août 1914, peut être considérée comme étant la journée la plus meurtrière dans les rangs des unités bourguignonnes constituant le 8<sup>ème</sup> Corps d'Armée. Engagés dans des combats aussi glorieux que dénués de sens tactiques, les régiments d'infanterie vont subir des pertes effroyables en quelques heures de combats. Appliquant la tactique réglementaire de l'infanterie française, à savoir l'attaque à outrance de l'ennemi, où qu'il soit et en permanence, les compagnies vont s'élancer dans des charges à la baïonnette sur un ennemi camouflé et solidement retranché, ceci bien souvent sans soutien de l'artillerie française.

Pris sous le feu conjugué des mitrailleuses, des fusils et de l'artillerie, des sections entières seront décimées. Au soir de cette journée funeste, 8000 jeunes bourguignons sont hors de combat, tués, blessés ou portés disparus.



Blessés français quittant le champ de bataille  
(collection de l'auteur)

Ce 20 août donc, au petit matin, le 56<sup>ème</sup> d'Infanterie enlève le village Gosselming. De leur côté, les soldats du régiment de Bourges (16<sup>ème</sup> D.I.) parviennent également repousser l'ennemi et prennent d'assaut Eich.

Peu avant midi, l'artillerie lourde allemande pilonne les positions françaises nouvellement conquises à Gosselming. Ne parvenant à riposter, les soldats chalonnais doivent abandonner leurs positions et retraiter jusqu'aux hauteurs de Sarrebourg. Le long de la Sarre, où a pris position la 16<sup>ème</sup> Division d'Infanterie, les régiments d'Autun et de Nevers (32<sup>ème</sup> Brigade) cèdent également du terrain sous la pression de l'attaque allemande. De part et d'autre, les pertes sont importantes. Enfin, la 31<sup>ème</sup> Brigade (régiments de Cosne-sur-Loire et Bourges) doit retraiter également du secteur de Eich, dégarnissant ainsi le front protégeant Sarrebourg.

En fin de journée, le 8<sup>ème</sup> Corps d'Armée qui a retraité d'environ 15 kilomètres, sous la couverture du Corps de Cavalerie, prend position en retrait du canal de la Marne au Rhin. Le 21 août, ne pouvant contre attaquer du fait de la défaite de la 2<sup>ème</sup> Armée à Morhange, la 1<sup>ère</sup> Armée se retire sur Blâmont, lieu de nouveaux combats pour le 8<sup>ème</sup> Corps d'Armée.

### **Le jeudi noir**

Au soir du jeudi 20 août 1914, le 56<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie déplore la mort de 274 hommes dont 207 sont tués durant la bataille de Gosselming et 67 autres lors des combats de Saint-Jean de Bassel. Parmi ceux-ci, 250 de ces jeunes hommes ont moins de 30 ans.

A ces pertes effroyables, viennent s'ajouter 749 autres qui sont blessés, prisonniers, ou portés disparus. Certains d'entre eux, blessés, ne survivront pas faute de soins prodigués par le service de santé, peu organisé et totalement dépassé à cette époque des combats et mourront quelques jours ou semaines plus tard. D'autres, seront purement et simplement

achevés par l'ennemi sur le champ de bataille ceci en violation des règles imposées par la convention de Genève.



Zones d'engagements des unités bourguignonnes dans le cadre de la bataille de Sarrebourg